

## Eviter un délestage et prendre des mesures à long terme pour assurer la sécurité d'approvisionnement.

Bruxelles, 16 septembre 2015

La FEBEG a pris connaissance du plan de délestage actualisé pour l'hiver 2015-2016. L'adaptation du plan de délestage et la résolution de certains points critiques sont positifs. Les producteurs et fournisseurs d'électricité continuent à mettre tout en œuvre pour contribuer à la stabilité du réseau et à la continuité d'approvisionnement afin d'éviter un délestage. La FEBEG fait le point sur cette problématique.

### Ce n'est plus une première pour les acteurs du secteur et pour le public

Les actions à mettre en place par tous les acteurs pour éviter un délestage ne constituent plus une première. Les fournisseurs et producteurs prorogent et renforcent, en 2015-2016, les bonnes pratiques mises en place lors de l'hiver passé en vue d'assurer la fourniture d'électricité à leurs clients:

- Disponibilité maximale des outils de production (programmes de maintenance adaptés).
- Sensibilisation de leurs clients au sujet de l'efficacité énergétique et élargissement des offres de service en la matière
- Recours à la gestion de la demande via les industries et entreprises disposant d'un potentiel de flexibilité dans leurs activités
- Production, achat et importation de suffisamment d'électricité pour approvisionner leurs clients

### Un besoin grandissant de nouvelles capacités

La FEBEG plaide pour davantage de transparence à propos de la méthodologie utilisée pour estimer la consommation de pointe, le potentiel de gestion de la demande et les capacités d'importations aux frontières, mises à disposition du marché.

La FEBEG estime que le principe de la réserve stratégique représente une mesure transitoire adéquate sur le court terme, une sorte d'assurance pour répondre au risque de sécurité d'approvisionnement. Elle estime cependant que la réserve stratégique n'apporte pas de remède structurel au problème du manque d'investissements en 'capacités *dispatchables*' (des capacités fermes et fiables, disponibles à tout moment sur simple appel), qu'elles soient prévues en production, en stockage ou en gestion de la demande. La faiblesse structurelle des prix sur les marchés de gros de l'électricité et les nombreuses incertitudes réglementaires qui entourent le marché n'apportent guère de signaux positifs aux investisseurs. La FEBEG constate en outre que la sécurité d'approvisionnement à long terme baisse également dans les pays voisins.

## Des mesures pragmatiques pour améliorer la sécurité d’approvisionnement

Il n’existe pas de solution unique, mais une série de mesures complémentaires peuvent progressivement améliorer la situation:

- Il faut impérativement assurer un *level playing field* pour les outils de production en Belgique par rapport aux pays voisins: les modalités des tarifs de transport de gaz pour production d’électricité doivent être revues et les tarifs d’injection pour l’électricité doivent être supprimés.
- Il convient d’optimiser les capacités d’interconnexions ainsi que le fonctionnement des marchés de transactions frontaliers.
- L’efficacité énergétique chez les usagers et la gestion de la demande restent des fondamentaux qui doivent être développés plus avant.
- Il faut étudier les modalités de la mise en œuvre potentielle d’un marché de capacité en remplacement de la réserve stratégique, ce dans la mesure du possible, en concertation avec les pays voisins.

La FEBEG veut renforcer le dialogue avec les autorités, le régulateur et les gestionnaires de réseaux afin d’améliorer la sécurité d’approvisionnement du pays, et de mettre en place le cadre favorable et nécessaire pour attirer les investissements.

### A propos de la FEBEG

La FEBEG, Fédération Belge des Entreprises Électriques et Gazières, représente les producteurs d’électricité, les négociants et fournisseurs d’électricité et de gaz, ainsi que les laboratoires de ces secteurs. La FEBEG compte 27 membres effectifs qui emploient globalement près de 7.500 personnes et réalisent un chiffre d’affaires avoisinant les 21,5 milliards d’EUR.

### Contacts Presse

Marc Van den Bosch, General Manager et porte-parole de la FEBEG  
[marc.vandenbosch@febeg.be](mailto:marc.vandenbosch@febeg.be) | +32 2 500 85 80 | +32 497 30 98 79

Stéphane Bocqué, Communication Manager de la FEBEG  
[stephane.bocque@febeg.be](mailto:stephane.bocque@febeg.be) | +32 (0)2 500 85 93 | +32 475 75 19 66